

La Lettre pastorale
Dimanche de la miséricorde, le 8 avril 2018

« Afin que vous débordiez d'espérance »

(Saint Paul aux Romains 15,13)



LES 32 ORIENTATIONS



DIOCÈSE DE RENNES, DOL ET SAINT-MALO



I – APPRENDRE À DIRE MERCI

Orientation n. 1 : Vivons un dimanche de l'émerveillement !

Notre diocèse sera la « famille de Dieu » laissant voir le Royaume s'il sait rendre grâce pour ses dons. Comment le « merci » les uns aux autres et le « merci » à Dieu irriguent-ils nos comportements, nos réunions, nos regards ? Je souhaite qu'il y ait chaque année un « dimanche de l'émerveillement » dans tout le diocèse. Je voudrais qu'une réflexion soit menée afin de voir quelle serait la meilleure manière de le proposer et de le vivre dans nos paroisses, nos aumôneries, nos services, nos établissements scolaires et nos mouvements. Je propose qu'une action de grâce soit exprimée à chaque Prière universelle lors de l'Eucharistie dominicale. Je demande que le Service de pastorale liturgique et sacramentelle forme les guides d'obsèques et les Équipes d'accompagnement des familles en deuil afin que les célébrations des obsèques expriment avec doigté une juste action de grâce.

Orientation n. 2 : Enrichissons-nous par des « visitations » !

La rencontre entre les communautés chrétiennes est vitale pour mieux rendre grâce ! Je voudrais que le Conseil épiscopal réfléchisse afin que soient organisées des « visitations » entre différentes communautés, quelle que soit sa forme de vie, dans notre diocèse. En faisant connaissance les uns avec les autres, nous serons plus à même de rendre grâce à Dieu car chaque communauté a sa manière propre de porter témoignage. Sachons discerner l'œuvre de Dieu !

Orientation n. 3 : Rendons grâce pour la création !

Que l'admiration pour la création soit le fruit de l'éducation des jeunes. Qu'elle soit enseignée grâce à la pastorale. Qu'elle nous conforte dans le choix d'une vie plus sobre. Qu'elle nous pousse à poser des actes plus respectueux de la création. Qu'elle nous conduise à l'action de grâce envers Dieu, Créateur et Père. Qu'elle nous porte à encourager la science pour que soient mieux découvertes les lois qui régissent les équilibres de notre planète afin que nous sachions mieux la servir pour le bien de tous, en particulier des plus pauvres, et la recevoir avec gratitude. Je demande qu'on prête attention à la journée du 1er septembre instituée par le Pape comme « Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création », ou à la fête de saint François d'Assise, le 4 octobre, afin que nous grandissions tous dans le choix d'une vie plus sobre. « Soyez sobres ! » (1 Pierre 5,8)

Orientation n. 4 : Élaborons un projet pastoral missionnaire en chaque paroisse !

Je souhaite que toutes les paroisses mettent sur pied un projet pastoral qui soit orienté vers l'évangélisation, en s'inspirant de La joie de l'Évangile, en particulier des paragraphes 24, 28 et 128. Ce projet doit fixer un ou plusieurs objectifs annuels qui sont comme des priorités par rapport à tout le travail habituel pastoral qui demeure. Ces objectifs ou priorités sont des initiatives à prendre de telle sorte que la communauté (ou une partie) s'y implique. À la fin de l'année, ils devront être relus à la lumière de la foi pour discerner quelles améliorations apporter si cela est poursuivi, et quels sont les fruits portés afin d'en rendre grâce. Ce projet pastoral paroissial se nourrira aussi d'autres Orientations de la Lettre pastorale.

II – OSER PORTER TÉMOIGNAGE

Orientation n. 5 : Dynamisons nos aumôneries, nos établissements scolaires et nos mouvements « en sortie » !

Que toutes nos activités chrétiennes soient orientées vers la « fête » grâce à l'émerveillement pour les visages rencontrés, pour les cheminements de foi constatés, pour les actes d'amour entrevus, pour la fécondité de l'Évangile dans les cœurs. Plutôt que de rester les yeux rivés sur les difficultés, j'invite tout le monde à aller vers les autres selon le n. 24 de La joie de l'Évangile et à discerner à chaque fin d'année pastorale les fruits de l'initiative prise en fonction de la priorité choisie, et à en rendre grâce ensemble par un moment de louange ou de fête. Pour les Orientations n. 4 et 5, il est évident qu'il faut articuler le « dimanche de l'émerveillement » (Orientation n. 1) à la « fête » pour les fruits portés par les projets pastoraux locaux.

Orientation n. 6 : Portons témoignage en allant vers les personnes !

Je souhaite que celles et ceux qui pratiquent (ou qui souhaitent le faire) les « sorties » (par binôme ou non) vers les habitants de la paroisse, en ville ou dans le rural, se réunissent et partagent entre eux sur les meilleures manières de procéder et sur les fruits portés. Il existe une manière évangélique de procéder, qui se distingue radicalement du prosélytisme. Beaucoup de personnes situées à la « périphérie » et ainsi visitées sont heureuses de rencontrer un autre visage de l'Église que celui que les médias ou leurs souvenirs leur font habituellement percevoir.

Orientation n. 7 : Accueillons à la manière de Jésus !

Je vous invite tous à réfléchir à votre accueil les uns vis-à-vis des autres et à l'accueil de toutes nouvelles personnes, de la plus jeune à la plus âgée. Je souhaite que chaque paroisse ait une équipe d'accueil veillant à ce que toute personne rencontrée se sente reconnue et aimée, indépendamment de sa pratique religieuse. Il faudrait que l'on réfléchisse sur la meilleure manière d'appeler des personnes qui auraient la mission de veiller à l'accueil, de constituer une équipe d'accueil, de la renouveler et de la nourrir de l'Évangile de Jésus.

Orientation n. 8 : Donnons à voir les visages de notre communauté !

Je souhaite que chaque paroisse réfléchisse pour que soit constitué un « trombinoscope », mis à jour chaque année. Il devra être présenté de façon belle et vivante avec une phrase de l'Écriture (et/ou du saint patron de la Paroisse) qui exprime l'amour insondable de Dieu accueillant chacun avec tendresse. La personne qui entre dans l'église se sentira rejointe si elle cherche quelqu'un à qui confier un désir ou partager une peine, ou si elle souhaite rendre un service.

Orientation n. 9 : Ouvrons nos églises !

Dans la perspective de l'accueil, je voudrais que les Équipes Pastorales Paroissiales et les Équipes relais réfléchissent pour que les églises demeurent le plus possible ouvertes. Pour cela, il est important que nos églises soient belles et priantes en y aménageant un lieu où chaque passant peut plus facilement s'intérioriser ou exprimer sa prière.

Orientation n. 10 : Faisons de l'amour évangélique le cœur de notre vie diocésaine !

Méditons tous sur la centralité de l'amour dans la vie chrétienne. Que soit sans arrêt mise en lumière la grandeur de la charité chrétienne. Elle est la véritable force pour porter témoignage. Elle doit irriguer chacune de nos organisations. Toute prédication et toute catéchèse devraient être centrées sur l'amour, exactement comme tout l'enseignement de l'Église est finalisé par l'amour. Que nos actions soient relues à la lumière de l'Esprit Saint qui diffuse en nous l'amour. L'hymne à la charité de saint Paul deviendra l'hymne de notre « famille de Dieu » en Ille-et-Vilaine ! Nous pourrions le mettre en évidence dans nos lieux de rencontre, de rassemblement, de travail et de vie.

Orientation n. 11 : Avançons ensemble sur le chemin de la sainteté !

Comment cet appel à la sainteté peut-il s'inscrire dans notre vie chrétienne, ainsi que dans nos communautés, en équipe de vie et dans nos fraternités ? Comment le prendre au sérieux ? Que les responsables de la pastorale réfléchissent pour voir comment mettre sur pied une « pédagogie de la sainteté » selon l'enseignement actuel de l'Église et des saints. J'encourage la catéchèse des enfants et la pastorale des jeunes pour que tous découvrent des figures de saints et de saintes. Je voudrais que la pastorale, quel que soit son secteur, aide chacun et chacune à grandir dans l'amour pour Dieu, inséparable de l'amour du prochain. Je souhaite que la fête de la Toussaint soit davantage mise en lumière comme étant notre propre fête à venir : réfléchissons aux implications pastorales de telle sorte que la prière pour les morts soit située avec justesse en laissant toute sa place à la joie de célébrer la foule immense des saintes et des saints. Je souhaite aussi que le saint patron de la Paroisse soit fêté et porté à la connaissance des fidèles en montrant l'actualité évangélique pour les aider à marcher sur le chemin des Béatitudes.

Orientation n. 12 : Mettons la prière dans nos vies et nos communautés !

J'invite les divers responsables de la pastorale, quel que soit le lieu où elle s'exerce, à réfléchir sur la meilleure manière de proposer un apprentissage de la prière personnelle et communautaire. Je souhaite que les Équipes Pastorales Paroissiales fassent chaque année une recollection, quitte à se rassembler à plusieurs Équipes. Je souhaite que celles et ceux qui ont reçu une Lettre de mission pastorale puissent aussi faire une recollection annuelle. Dans le projet pastoral paroissial, il est bon que des temps de prière spécifiques (temps de louange, adoration, chant des psaumes, chapelet) soient proposés régulièrement. J'encourage chaque paroisse (ou groupe de paroisses) à organiser une fois par an un temps de prière et de louange, nourries de la Parole de Dieu, qui rassemble les divers groupes de prière avec tous les paroissiens qui le désirent. Je demande que les Services diocésains se coordonnent pour que soient mis à disposition de tous des textes de prières adaptées à chacun.

Orientation n. 13 : Édifions patiemment des « pôles eucharistiques rayonnants » !

Je souhaite toujours plus, dans la mesure du possible, susciter des équipes fraternelles de prêtres qui, avec des laïcs, soutiennent dans la prière tous les habitants de la paroisse et portent ensemble le souci de l'évangélisation dans la charité. Le moment est venu de relire l'expérience acquise depuis quelques années afin de discerner ce qui est positif dans la mise en place progressive des « pôles eucharistiques » et ce qu'il convient d'améliorer.

III – RAYONNER GRÂCE À LA VIE FRATERNELLE

Orientation n. 14 : Organisons la rencontre fraternelle entre les chrétiens !

Je voudrais que les acteurs dans les services paroissiaux puissent se rencontrer au moins une fois par an afin d'échanger entre eux sur ce que chacun fait et croit. Il est bon de veiller à rassembler tout le monde et à donner la parole à tous. Ces rencontres seront décidées à l'avance. Elles seront habitées par la prière et la Parole de Dieu. Elles tisseront des liens fraternels. Elles favoriseront une attention commune au rayonnement évangélique de la paroisse envers toutes les personnes rencontrées.

Orientation n. 15 : Favorisons la convivialité !

Que chaque paroisse – et aussi les aumôneries et les établissements scolaires – réfléchissent sur les meilleurs moments et sur les moyens opportuns pour créer une juste convivialité. Cela peut aller du classique « verre de l'amitié » à la sortie conviviale proposée aux paroissiens vers un lieu attirant. Cette sortie peut aussi être un pèlerinage où les paroissiens sont conviés. Le Service des pèlerinages est au service de ces initiatives paroissiales. Il est souhaitable d'appeler des chrétiens à cette mission : organiser la convivialité.

Orientation n. 16 : Vivons la fraternité entre prêtres !

Que les prêtres soient attentifs à choisir de vivre la fraternité entre eux de telle sorte qu'à eux aussi s'applique le mot de Tertullien : « Voyez comme ils s'aiment ! » Je l'encourage grâce aux partages entre prêtres d'un même doyenné, à la retraite annuelle, à la journée de récollection et à la session que nous vivons désormais tous les deux ans. Je souhaite que le témoignage de la vie fraternelle soit donné par des équipes de prêtres vivant ensemble dans les « pôles eucharistiques ». Que grandisse la belle fraternité qui s'exprime aujourd'hui envers nos frères prêtres les plus âgés ou malades.

Orientation n. 17 : Priez pour vos prêtres et votre évêque !

À chaque Eucharistie, et, chaque année à la Messe Chrismale, l'Église invite les fidèles à prier pour leur évêque et les prêtres. Demandez à Dieu que les prêtres, et moi avec eux, nous soyons de plus en plus « chrétiens », « disciples » de Jésus habités par sa charité. Demandez à Dieu que les prêtres, en communion avec leur évêque, soient des « pasteurs » heureux d'être envoyés par le Christ, fidèles à la prière et assidus à la méditation des Écritures, afin de vous servir en vous nourrissant du « vrai » « pain de vie » (cf. Jean 6,32-33).

Orientation n. 18 : Tissons avec joie la fraternité entre les diacres permanents !

Je demande au Bureau du diaconat de veiller à la fraternité évangélique grâce aux « fraternités diaconales », aux deux rencontres annuelles et à la retraite vécue ensemble tous les deux ans. J'encourage la qualité spirituelle de la formation de telle sorte que les diacres soient des familiers de l'Écriture Sainte et des signes de la charité du Christ. Je souhaite que prêtre et diacre approfondissent leur mission respective pour qu'elles s'articulent dans l'amitié et le souci partagé de l'annonce de l'Évangile, particulièrement quand ils ont reçu mission dans la même paroisse.

Orientation n. 19 : Le rayonnement de l'Enseignement catholique !

Je souhaite que, dans le respect des consciences, chaque membre des Communautés éducatives puisse progresser sereinement dans la compréhension de l'Église et de son ample vision pleine d'amour sur l'être humain et son inaltérable dignité. Je demande à la Direction diocésaine de promouvoir la vie d'une communauté chrétienne fraternelle en chaque établissement, de proposer un ressourcement spirituel approprié des chefs d'établissement et des acteurs de l'Enseignement catholique qui le souhaitent, et de favoriser la fraternité chrétienne entre tous les chefs d'établissement de telle sorte que la proposition de la foi puisse s'unir harmonieusement au projet éducatif et pédagogique en chaque établissement. Il est souhaitable que le rayonnement de l'Enseignement Catholique se pérennise et croisse sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine.

IV – CHOISIR LA BEAUTÉ DANS NOS CÉLÉBRATIONS

Orientation n. 20 : Cherchons la beauté qui aide à rencontrer Dieu !

Que nos célébrations soient empreintes de beauté dans des églises belles et propres. Je souhaite qu'on prête attention à la qualité de la liturgie grâce au choix des chants, au climat d'intériorité et aux espaces de silence qui y sont aménagés. Que les chants soient le plus possible d'inspiration biblique. Je demande que le Service de la pastorale liturgique et sacramentelle aide les paroisses à ouvrir les chemins de silence et de beauté qui permettent de rencontrer le Seigneur Jésus. Il faudrait que la Commission diocésaine d'art sacré travaille à la beauté des églises en faisant en sorte que soit davantage mise en lumière l'image du Christ, « le plus beau des enfants des hommes », dans le chœur des églises.

Orientation n. 21 : Entrons dans l'intelligence de la liturgie !

Je souhaite que les paroisses développent des formations adaptées pour que les fidèles réguliers ou occasionnels puissent mieux comprendre les signes, les gestes et les paroles de la liturgie. Je demande au Service de pastorale liturgique et sacramentelle, en lien avec le Service de formation permanente, de faire des propositions pratiques de formation utilisables localement. J'encourage les jeunes à devenir servants d'autel car ils participent ainsi à la beauté de la liturgie et entrent ainsi plus aisément dans la compréhension de l'Eucharistie.

V – ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER AVEC MISÉRICORDE

Orientation n. 22 : Soyons miséricordieux selon l'Évangile !

Je souhaite que notre « famille de Dieu » donne un humble témoignage de la miséricorde de Dieu envers toute personne en Ille-et-Vilaine. Je demande aux Services diocésains d'aider les acteurs pastoraux et les catholiques à approfondir la notion biblique de « miséricorde 8 ». Je voudrais que ceux qui agissent dans des associations, des mouvements ou services d'Église imprègnent leurs actions sociales de la miséricorde grâce à laquelle on prend soin les uns des autres avec tendresse et compétence. Ne pourrait-elle pas inspirer un nouveau catholicisme social en Bretagne ?

Orientation n. 23 : Vivons un accompagnement plein de miséricorde !

Soyons des « disciples-missionnaires » qui accompagnent avec patience et bonté en discernant les « petits pas » que la personne – adulte ou jeune – fait, parfois au milieu de grandes difficultés. Je souhaite que nous nous entraïdions à voir ces « petits pas » dans nos communautés pour que nous soyons des frères et sœurs qui encouragent grâce notre regard juste et plein d'espérance. Je demande que les Services diocésains proposent des formations à l'accompagnement et au discernement évangélique.

Orientation n. 24 : Expérimentons la joie de recevoir la miséricorde !

Soyons des « disciples-missionnaires » qui grandissent dans l'expérience de la miséricorde. En se laissant accueillir humblement tels que nous sommes avec nos pauvretés et nos limites. En vivant personnellement le sacrement de la réconciliation, source limpide de la miséricorde du Christ. Je demande au Service de pastorale liturgique et sacramentelle de proposer une aide afin que ce sacrement soit proposé de la meilleure manière possible. Je souhaite que se développe une pédagogie de la miséricorde qui fasse grandir le « sens de Dieu » dans le cœur des fidèles de telle sorte qu'ils en éprouvent une grande joie. J'invite les prêtres à la disponibilité pour accueillir les personnes qui demandent ce sacrement. Je souhaite que soient organisées des veillées de réconciliation ou des journées du pardon dans chaque « pôle eucharistique », au moins durant les temps de l'Avent et du Carême, au cours desquelles nous pouvons être aidés à nous mettre ensemble devant le Christ miséricordieux et à recevoir personnellement son pardon par le ministère du prêtre.

Orientation n. 25 : Vivons l'amour des pauvres : c'est essentiel !

Soyons des « disciples-missionnaires » qui reçoivent les « pauvres » comme des frères et sœurs nous apportant leur trésor de vie, de sagesse et, s'ils croient en Dieu, de leur foi.

Je souhaite que chaque paroisse suscite une « diaconie paroissiale » afin que l'amour pour eux soit au centre de sa vitalité, comme la liturgie et la transmission de la foi. Mieux, la « diaconie paroissiale » montre que leur présence, et leur implication sont essentielles à la vie paroissiale. Je demande à la « Diaconie Bretonne » de favoriser la diffusion de ces diaconies en précisant la charte de telle sorte qu'elles ne se deviennent pas un service à côté d'autres services, mais qu'elles privilégient la rencontre et l'intégration. Que le Conseil diocésain de la Solidarité nous aide à mieux comprendre les pauvretés et à nous engager dans une relation juste – personnelle et communautaire – avec les plus fragiles, de telle sorte que cette relation nous transforme. Que ce Conseil actualise pour nous la seconde partie de l'encyclique Dieu est amour du pape Benoît XVI. Je souhaite que l'on n'oublie pas nos frères et sœurs détenus vers lesquels des équipes d'aumônerie vont dans les trois prisons d'Ille-et-Vilaine (Rennes, Vezin, Saint-Malo) : comment les paroisses et les équipes éducatives éduquent-elles au changement de regard sur eux et au soutien de leurs familles ? J'encourage les catholiques qui, avec d'autres, assurent la « Présence religieuse » auprès des personnes retenues dans le Centre de Rétention Administrative de Saint Jacques-de-la-Lande.

Orientation n. 26 : Soyons proches de nos frères et sœurs malades !

Pour être toujours plus une Église de la miséricorde, le souci des personnes malades, handicapées et âgées dépendantes doit appartenir à la vie de nos communautés chrétiennes. Je souhaite que chaque paroisse inscrive dans son projet pastoral la visite des malades et des personnes âgées dépendantes, de telle sorte que celle-ci soit organisée et liée à la communauté chrétienne. Il est juste de confier des intentions de prières aux personnes malades, handicapées ou âgées qui font partie de la paroisse. Je demande au Service de la pastorale de la santé d'approfondir le sens de ces visites afin qu'elles deviennent toujours plus des « visitations », de favoriser la réflexion sur la possibilité de célébrer l'Eucharistie ou de porter la communion pour les personnes en EPHAD ou isolées, et d'enrichir les liens entre les aumôneries de santé et les paroisses. Il faudrait que les aumôniers et les équipes de bénévoles soient davantage formés pour susciter des célébrations de la Parole (sans oublier le chapelet médité) qui aident les personnes malades ou âgées à prier, à vivre leur foi, et à grandir dans leur amour pour Dieu et pour le prochain.

Orientation n. 27 : Vivons un pèlerinage, source de grâce !

J'encourage le pèlerinage annuel à Lourdes avec l'Hospitalité diocésaine en demandant que soit le plus possible favoriser la participation de jeunes. J'encourage aussi la participation aux autres pèlerinages avec par exemple l'Hospitalité montfortaine, Lourdes-cancer-espérance ou le Rosaire. Je demande au Service de pastorale de la santé de réfléchir à l'organisation une année (pourquoi pas en 2022 pour le 160e anniversaire de la reconnaissance des apparitions à Lourdes ?) d'un unique pèlerinage à Lourdes qui regrouperait tous nos frères et soeurs en situation de fragilité dans le diocèse avec tous ceux qui les accompagneraient.

VI – LES JEUNES : UNE GÉNÉRATION QUI NOUS EST CONFIEE

Orientation n. 28 : Soyons dans la joie d'accompagner les jeunes !

Je souhaite que nous nous mettions davantage à l'écoute des jeunes, de leurs désirs de vérité, de vie, de joie, d'intériorité afin de mieux prendre soin de chacun d'eux et de leurs familles. Je demande que le Service de la pastorale des jeunes garde cette perspective dans toutes ses activités : que soit offert un parcours de croissance et d'accompagnement des jeunes, de la sixième aux étudiants, afin qu'ils deviennent peu à peu des « disciples-missionnaires » auprès de leurs camarades ainsi que dans leurs familles, et fassent une authentique expérience d'Église au sein du diocèse. Je donne sept autres points à la lumière de cette Orientation :

- Poursuivre les rassemblements TIM, CAP et Yes for Lord ainsi que les divers camps diocésains à Keriadenn ou à Arreau, pourvu que leur adaptation aux jeunes soit sans cesse réfléchi, quitte à créer de nouvelles propositions.
- Se mettre davantage au service des réalisations locales en étant à l'écoute des acteurs locaux, en favorisant leurs désirs de réalisations en faveur des jeunes et en suscitant chez ces acteurs l'envie d'interpeller les jeunes.
- Proposer un ressourcement annuel pour l'ensemble des animateurs de jeunes, quels que soient leurs lieux pastoraux, de telle sorte que leur relation au Christ grandisse ainsi que leurs relations fraternelles entre eux.
- Favoriser l'instance de communion afin que tous les responsables pastoraux envers les jeunes (APS, AEP, mouvements, aumôneries) communiquent entre eux et s'unissent pour que se vivent les nécessaires expériences d'Église dans le diocèse et pour que soient bien identifiées les tentations de l'entre-soi ou de vouloir garder les jeunes pour sa propre pédagogie. Qu'importe la pédagogie, pourvu que chaque jeune trouve son lieu d'Église et y grandisse pour devenir « disciple-missionnaire » !
- Établir en lien avec la pastorale de l'Enseignement Catholique une charte pour qu'une relation féconde entre les établissements scolaires catholiques et les prêtres soit mieux instituée.

- Serait-il possible d'instituer une « journée de la pastorale » dans tous les établissements scolaires catholiques ? Chacun, selon son talent et sa conviction, y apporterait sa contribution. Ce serait une « fête » adaptée à l'histoire et au nom de l'établissement.
- Je fais mienne cette proposition qui devient une Orientation de solidarité pour les activités en faveur des jeunes et de leur croissance dans la foi : « Permettre de continuer les camps de vacances été et hiver par un soutien financier. »

Orientation n. 29 : Marchons avec les adolescents vers le Baptême !

De plus en plus d'adolescents découvrent qu'ils sont aimés de Dieu et demandent le Baptême. Je demande à tous les acteurs de la pastorale des jeunes de réfléchir ensemble avec la coordination du Catéchuménat des adolescents : qu'ils soient de mieux en mieux accompagnés et vivent avec fruit leur Entrée liturgique en catéchuménat et leur Appel décisif jusqu'à leur Baptême, de telle sorte qu'ils deviennent des « disciples-missionnaires » dans leur famille et leur établissement scolaire.

Orientation n. 30 : Croyons que tout enfant est « capable de Dieu » !

Que la catéchèse soit le lieu où est sans cesse proclamé le « kérygme » dans une dynamique qui déploie chaque année, de façon unifiée, la lecture de la Parole de Dieu, le suivi de l'année liturgique, l'apprentissage de la prière, le témoignage des saints et l'expérience de l'Église. Qu'elle apprenne à vivre avec Jésus, le « vivant », le « sauveur » et l'« ami », celui qui donne la vie éternelle. Qu'elle enseigne l'histoire du salut. Qu'elle prépare aux sacrements comme étant des rencontres particulières avec Jésus, dans son Église. Je demande au Service de la catéchèse de se mettre davantage au service des catéchistes afin qu'ils grandissent dans leur foi vivante au Christ, grâce à des temps spirituels et à un accompagnement approprié : quel que soit le parcours catéchétique utilisé, ils ont à devenir des « témoins ». Que soit prêté attention aux parents qui, grâce à leur enfant, s'investissent en catéchèse et recommencent parfois un chemin de foi. Que la catéchèse soit portée et encouragée par la communauté chrétienne paroissiale. Que les prêtres soient, autant qu'ils le peuvent, présents à la catéchèse des enfants, et d'accompagner les catéchistes en veillant à leur formation et à leur ressourcement. Enfin, j'encourage la poursuite du rassemblement annuel « Cléophas » qui est une belle initiative à Keriadenn pour les enfants ayant reçu le Baptême ou fait leur 1^{re} Communion.

Orientation n. 31 : Grandissons dans la foi en l'appel de Jésus !

Je souhaite que chaque Communauté chrétienne – paroisses, aumôneries et mouvements – réfléchisse à sa manière d'éveiller la foi des chrétiens en Jésus ressuscité qui appelle certains et certaines à Lui consacrer leur vie dans la voie religieuse ou dans le ministère sacerdotal. Je demande aux prêtres d'être, autant qu'ils le peuvent, présents à la catéchèse des enfants, et d'accompagner les catéchistes en veillant à leur formation et à leur ressourcement. Pour cela, je demande au Service des vocations de proposer des moyens qui y contribuent. Que les chrétiens prient avec confiance pour les vocations religieuses et sacerdotales, ainsi que pour les séminaristes du diocèse et les jeunes qui, chaque année, vivent une année de fondation spirituelle à la Maison Charles de Foucauld car ils désirent devenir prêtre. Que cette prière soit habituelle et communautaire, notamment au sein des paroisses. Chaque prêtre est un don de Dieu pour notre « famille de Dieu » : que des chrétiens viennent de toutes les paroisses à chaque ordination sacerdotale à la Cathédrale de Rennes !

VII – GRANDIR DANS LA FOI

Orientation n. 32 : Entrons dans une fraternité pour que grandisse « la foi qui agit par l'amour » !

Je souhaite que se répandent des « fraternités de la Parole » dans tout le diocèse. Je demande aux Services diocésains de se concerter pour proposer une manière de faire qui permette à tous les chrétiens de se nourrir de la Parole de Dieu, de faire mémoire de son histoire sainte avec Dieu et de partager ses questions, ses blocages, ses blessures en les confiant avec simplicité à une écoute attentive et respectueuse. Que ces « fraternités » se réunissent régulièrement, selon une méthode simple et un sage renouvellement pour « éviter l'entre-soi ». Je souhaite que sur une même paroisse ou sur un ensemble de paroisses, les « fraternités » se réunissent une fois par an ou tous les deux ans afin de vivre ensemble un « laboratoire de fraternité » dans le but de faire grandir la vie évangélique. Je demande que les Services diocésains, sans oublier la Maison de la communication, proposent des formations adaptées aux communautés locales de telle sorte qu'elles favorisent la communion fraternelle, l'élan missionnaire et le juste dialogue avec nos contemporains.